

Penser sa mobilité autrement dans les Plaines de l'Escaut : des outils pour y arriver !

Communiqué de presse – Charleroi, le 1^{er} mars 2021

Clap de fin du projet sur la mobilité durable porté par le GAL des Plaines de l'Escaut, après 4 ans de rencontres, réflexions, propositions et réalisations !

Le Groupe d'Actions Local des Plaines de l'Escaut s'est fixé comme ambition de s'attaquer à la question de la mobilité sur son territoire. Les Plaines de l'Escaut n'échappe pas à la règle en matière de mobilité, la voiture individuelle règne en maître ! Animé par Espace Environnement ASBL, le projet a cherché à proposer des outils pour repenser notre mobilité en essayant, tant que faire se peut, de se passer de la voiture, ou au moins des trajets seul en voiture...

Quelques éléments de bilan

- ✓ Une quarantaine de réunions citoyennes, ateliers, conférences, visites de terrain et rencontres d'acteurs...
- ✓ Des séances d'info, des partages d'expériences, des témoignages
- ✓ 15 points-relais identifiés
- ✓ Des aménagements de parkings vélos sur certains points-relais
- ✓ Un inventaire de l'offre en matière de mobilité sur l'ensemble du territoire
- ✓ Le tout intégré sur un site Internet reprenant l'ensemble des informations utiles concernant la mobilité au sein des 6 communes du territoire des Plaines de l'Escaut :

<https://www.mobilite-plaines-escaut.be/>

Un point-relais, mais qu'est-ce que c'est ?

Un point-relais est un endroit qui accueille différents types de services ou d'infrastructures de mobilité au service du citoyen afin de l'aider dans ses déplacements. Répartis sur le territoire et localisés de manière stratégique, ce sont des lieux intermodaux, c'est-à-dire qu'ils facilitent le passage d'un mode de transport à un autre, de la marche à pied ou du vélo au bus, au train, au covoiturage. Ils sont donc généralement équipés de places de stationnement, d'un arrêt de bus, d'équipements facilitant l'usage du vélo comme des pistes cyclables et des parkings vélos. Dans le meilleur des cas, ils donnent accès au train, comme les gares et les arrêts.



Fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



©Espace Environnement ASBL

Le carrefour de Wez-Velvain, à Brunehaut, a été identifié comme points-relais pertinent pour une mobilité intermodale.

Dans le cadre des activités du Groupe d'Actions Locales des Plaines de l'Escaut, soutenu par la Wallonie et le Fonds Européen agricole pour le développement rural (FEADER), un projet de localisation et d'identification de ces points-relais sur le territoire a été réalisé avec le concours de citoyens impliqués.



©Christophe Danaux



©Espace Environnement ASBL



©Espace Environnement ASBL



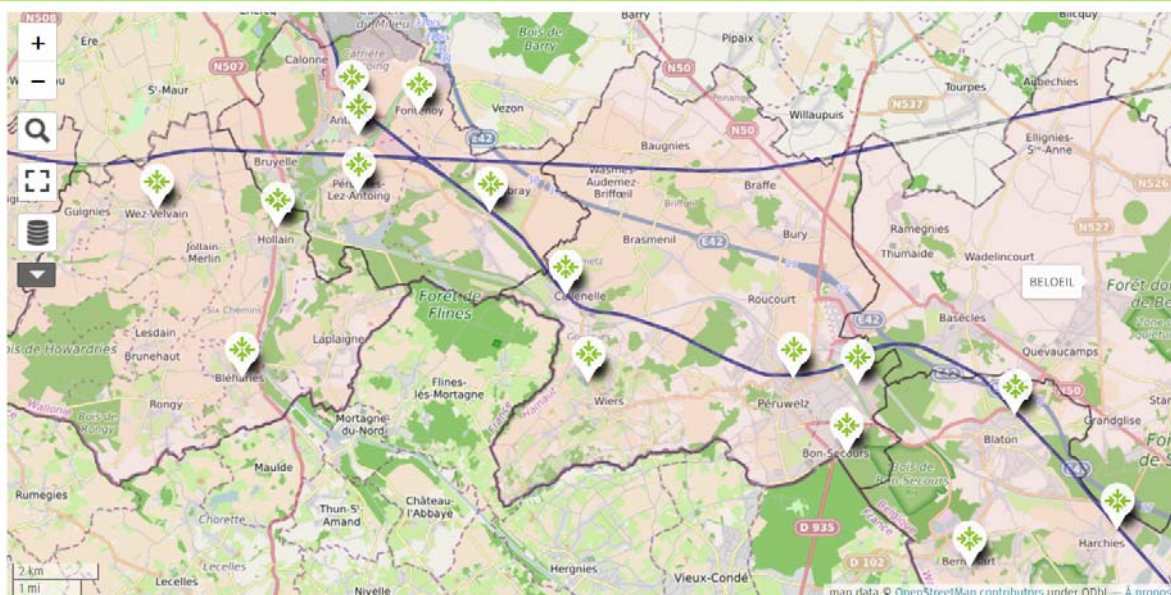
©Christophe Danaux

Plus de 300 personnes, citoyens, acteurs de terrain ou acteurs publics, ont participé à ce projet.



Fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

TOUS LES MODES DE DÉPLACEMENT SUR UNE SEULE CARTE !



©Espace Environnement ASBL

Les 15 points relais identifiés dont 4 en voie d'aménagement. Carte issue du site internet dédié au projet

Une réflexion sur les gares, des lieux stratégiques en pleine prospection...

Les 3 gares du territoire (Antoing, Péruwelz et Blaton) font l'objet d'une attention particulière. Ce sont les premiers points-relais du territoire, des nœuds multimodaux stratégiques. Des projets visant à les réaffecter et à en améliorer l'attractivité, sont en gestation. À Bernissart, un atelier citoyen a été organisé en octobre 2019 au sein même de la gare de Blaton, ouverte pour la soirée. Les fruits de cette rencontre riche d'échanges et d'idées serviront à la rédaction d'un projet porté par le PCDR sur le périmètre de la gare.



©Espace Environnement ASBL



©Christophe Danaux

Les gares de Péruwelz et de Blaton ont été au cœur de débats sur leur attractivité à (re)trouver...



Fond européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Des aménagements en cours et à venir...

La gare de Blaton accueille depuis peu, un box sécurisé pouvant accueillir 5 vélos. Il servira aux cyclistes désireux de mettre leur vélo en lieu sûr lorsqu'ils prennent le train. La gestion de ce box est prise en charge par la commune de Bernissart (contact : 069/59.00.60 ou www.bernissart.be)

Mi-février, un box à vélos a fait son apparition à côté des bâtiments de la gare.

D'autres aménagements suivront...



Figure 1 © Bernissart

Plus d'info : Nicolas Rochet, 071/300.300, nrochet@espace-environnement.be

Rendez-vous sur le site www.mobilite-plaines-escaut.be !